Envoyé en préfecture le 21/05/2026
Reçu en préfecture le 21/05/2026
Publié le
ID : 029-212902977-20260521-2026_16-DE

TREMEVEN

République Française
Département du FINISTERE
Commune de Tréméven

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20/05/2026

Référence
2026-16

Objet de la délibération
COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Ayant pris part au vote
19	17	19

Date de la convocation
Six mai 2026

Vote
A l'unanimité Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Le Conseil Municipal de TREMEVEN dûment convoqué le six mai deux mille vingt-six, s'est réuni en séance publique à la salle du conseil municipal, le mercredi vingt mai deux mille vingt-six à dix-huit heures trente minutes, sous la présidence de Madame Aurélie FOUCHER, Maire.

Présents : Mmes et MM. Les Conseillers municipaux en exercice :
Mme AUFFRET Annie, Mme BRISHOUAL Natacha, Mme BRUNOU Céline, M. DAVID Anthony, M. DERRIEN Dominique, M. FEVRIER Florent, Mme FOUCHER Aurélie, M. GEHANNIN Pascal, Mme KERVEADOU Dominique, Mme LE GOFF Perrine, Mme LE GUILLOUX Muriel, , Mme LE ROUX Solène, Mme MOUILLEAU Pascale, Mme PRAT Cathy, M. PRIMAT Alain, M. QUENTEL Jean-Claude, M. SCELO François.

Absents et excusés :
M. HELOU Roland, donnant procuration à Mme FOUCHER Aurélie
M. LE LANN Guillaume, donnant procuration à M. DAVID Anthony

Secrétaire de séance : M. DERRIEN Dominique.

Objet de la délibération : COMMISSIONS COMMUNALES DES IMPOTS DIRECTS

Madame le Maire expose :

L'article 1650 du Code Général des Impôts institue dans chaque commune une Commission Communale des Impôts Directs (CCID) présidée par le Maire ou par l'adjoint délégué.

Dans les communes de plus de 2000 habitants, la commission est composée du Maire, Président de Droit, et de 8 commissaires titulaires et de 8 commissaires suppléants.

Les commissaires doivent être de nationalité française ou ressortissants d'un Etat membre de l'Union Européenne, être âgés de 18 ans révolus, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

Envoyé en préfecture le 21/05/2026
Reçu en préfecture le 21/05/2026
Publié le
ID : 029-212902977-20260521-2026_16-DE

Les commissaires ainsi que leurs suppléants en nombre égal sont désignés par le directeur départemental des finances publiques sur une liste de contribuables, en nombre double, remplissant les conditions sus-énoncées, dressée par le Conseil Municipal.

La désignation des commissaires et de leurs suppléants est effectuée de manière à ce que les personnes respectivement imposées à la taxe foncière, à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et à la cotisation foncière des entreprises soient équitablement représentées.

La nomination des commissaires par le Directeur des Services Fiscaux a lieu dans les deux mois qui suivent le renouvellement des conseillers municipaux, sur la base d'une liste de 32 noms transmise par la commune et dressée par le Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **PROPOSE** la liste suivante pour la composition de la Commission Communale des Impôts Directs

1	BRISHOUAL Sébastien	Impasse du Moulin d'or	17	ROBET Jean-Noël	Rue du Fourden
2	LE BOULLEC Philippe	Rue des Mimosas	18	DENIC Erwan	Domaine du Moulin d'Argent
3	SALIC Angeline	Rue des Erables	19	CUDON Françoise	Rue du Faouët
4	GLOANEC Michelle	Village de Lamarre	20	NICOLAS Philippe	Impasse Jacques Brel
5	LAFOSSE Annick	Rue des Hortensias	21	CAUDAN Chantal	Rue de Coat Pin
6	STEPHAN Catherine	Impasse des Korrigans	22	NAOUR Joël	Rue de Kerguestenen
7	LE GOFF Thierry	Kergoat	23	MARINO Fabrice	Rue des Hortensias
8	PERRON Françoise	Chemin de Pempic	24	TERAI Amélie	Venelle de Parc Ar Lann
9	BACCON Marie Madeleine	Kergroës	25	GOUY Béatrice	Rue de Kerlou
10	CUDON Juliette	Rue des Pins	26	BELTRAN Stéphanie	Kerfoucher
11	CLUGERY Jean-Michel	Keranguen	27	LEROUX Emmanuel	Rue des Fontaines
12	DEPREZ Cécile	Rosmaguer	28	ANDRIEU-LE NAOUR Annick	Rue de Rozeven
13	FEVRIER Huguette	Impasse du Moulin d'or	29	LE FUR Yann	Impasse Lagad Mor
14	LIBBRA Claire	Rue du Faouët	30	FAVENNEC Katell	Rue du Stade
15	ROUZIC Jean-Yves	Rue de Lamarre	31	POIRIER Timothée	Coat Pin
16	ZAOUTER Josette	Rue du Faouët	32	AREVALO Luis	Bel-Air

Vote : Unanimité

Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme,
Le 21 mai 2026

Le Maire,
Aurélie FOUCHER

MAIRIE de TREMEVEN 29 (Finistère)